

Libreville, le 08 juillet 2008

LES TONS PHONOLOGIQUES DES LANGUES BANTOUES DU GABON

Jean Paul Rékanga
(GRELACO-UOB)
Section de description des langues gabonaises)
rekangajeap@yahoo.fr

Nouvelle version revue et corrigée au niveau des tons intonatifs

Les tons phonologiques sont ceux dont se sert le phonologue dans son analyse de la grammaire d'une langue. Ils s'opposent donc aux tons phonétiques qui relèvent du domaine de la parole, au sens saussurien de ce terme. Dans les langues bantoues du Gabon qui souffrent d'être mal connues, les tons phonologiques se subdivisent en tons lexicaux et tons intonatifs.

1. Les tons lexicaux

Les tons lexicaux ont partie liée avec les morphèmes dont ils constituent la mélodie tonale, tandis les segments en constituent la mélodie articulatoire. Dans l'approche théorique que nous défendons depuis quelques années, les tons lexicaux se subdivisent en tons fixes et en tons flottants (Voir Rékanga 2001). Les premiers entretiennent des rapports naturels avec les unités porteuses de tons. A ce titre, ils ont des correspondants sur la ligne segmentale. Par contre, les seconds n'ont aucun rapport avec une quelconque unité porteuse de tons identifiée dans le lexique. On compte trois tons lexicaux fixes dans les langues bantoues du Gabon : le ton lexical haut fixe, le ton lexical bas fixe et le ton lexical moyen fixe, ce dernier étant spécifique à la langue fang A75. Dans la représentation phonologique de l'énoncé, les tons fixes se notent par des lettres majuscules (H pour ton lexical haut fixe, B pour ton lexical bas fixe et M pour ton lexical moyen fixe). Les tons lexicaux flottants sont au nombre de deux et se notent par des lettres minuscules (h pour ton lexical haut flottant et b pour ton lexical bas flottant). Il n'y a pas de ton lexical moyen flottant.

Pour formaliser le rapport naturel que les tons lexicaux fixes entretiennent avec les unités porteuses de tons du niveau segmental, il suffit simplement de recourir à une représentation non-linéaire à deux niveaux ordonnée de telle sorte qu'au niveau supérieur on ait la représentation de la mélodie articulatoire ou segmentale du morphème, et au niveau inférieur la représentation de sa mélodie

tonale. Les tons lexicaux fixes sont alors placés juste en dessous de leurs unités porteuses de tons du plan segmental. C'est ce que montre l'exemple myènè-nkomi B11e ci- après :

- (1) [m a mb a] « python » (cl3)
- B H

Si maintenant on veut associer concrètement un ton lexical fixe à son correspondant segmental, il suffit simplement de tracer une ligne verticale brisée qui va relier les deux unités. Pour illustrer cela, nous allons associer les tons lexicaux fixes de l'exemple ci-dessus à leurs unités porteuses de tons. Ce qui nous donne alors la dérivation suivante :

- (2) [ṃa mb a]
- | |
- B H

On a dit plus haut que les tons lexicaux flottants n'étaient en relation avec aucune unité porteuse de tons. Afin de formaliser cette assertion, nous allons prendre le morphème fang-ntumu signifiant « mère ». Ce morphème dont la mélodie segmentale est /nyɛ/, possède une mélodie tonale à deux tons dont le premier est un ton lexical bas fixe et le second un ton lexical haut flottant. En mettant en rapport les deux plans segmental et tonal de ce morphème comme ci-dessous, on peut voir nettement le décalage qu'il y a entre le ton lexical haut flottant et l'unique unité porteuse de tons du niveau segmental qui est en rapport naturel avec le ton lexical bas fixe du niveau tonal. C'est ce décalage qui est la marque formelle de la non-correspondance du ton lexical flottant avec une quelconque unité porteuse de tons du plan articulatoire :

- (3) /nyɛ/
- B h

Les notions de tons fixes et de tons flottants ne sont pas figées. Un ton fixe peut devenir flottant, suite à l'application d'un certain nombre de règles phonologiques telles que la prénasalisation, la semi vocalisation, l'élision ou la resyllabification. De même un ton flottant devient systématiquement fixe, dès lors qu'il est associé à une unité porteuse de tons. Voici à titre illustratif deux exemples qui se rapportent à ce que nous venons de dire. Dans le premier exemple tiré de la langue punu B43, le ton lexical bas fixe du préfixe nominal de classe 8 du mot signifiant « menton » devient flottant, après la semi vocalisation de son unité porteuse de tons. Dans le second exemple provenant du myènè-

fixes ne peuvent pas toujours éclairer. Ces phénomènes qui échappent parfois à l'explication des tons lexicaux fixes, sont au nombre de trois dans les langues bantoues du Gabon. Il s'agit du contour tonal, du ton haut-abaisse et de l'alternance tonale (Rékanga 2006 :26-41).

Par exemple, dans une langue comme le himba B36 où les préfixes pronominaux sont associés structurellement à des tons lexicaux hauts fixes, la sortie descendante du préfixe pronominal /di+/ de classe 10 dans la réalisation ci-dessous du pronom démonstratif proche, s'explique par la présence d'un thème tonal bas flottant à la droite du préfixe pronominal de classe 10 (Rékanga 2001 :406):

(6) [dɪ̀ɲàmà d̃ɪ] « ces animaux » (Rékanga 2006 :28)

En d'autres termes, c'est le ton lexical bas flottant du thème tonal du démonstratif proche qui, en s'associant à l'unique unité porteuse de tons du préfixe pronominal, est à l'origine de la création du contour tonal /HB/ sur ce dernier.

Dans un autre idiome bantou du Gabon, le fang-mekè A75c, notamment dans sa variante parlée à Libreville où apparaît une alternance tonale phonétique au niveau de la finale verbale de l'impératif entre un ton haut et un ton haut-abaisse, ainsi qu'on peut le voir dans les deux exemples cités ci-dessous ; nous avons montré (Rékanga 2006) que ce ton haut-abaisse était la réalisation phonétique d'un contour tonal /BH/, lui-même généré par l'application, après un radical verbal à ton lexical haut fixe, de la règle d'association du ton lexical bas flottant de la finale verbale de l'impératif, à l'unique unité porteuse de tons de ce morphème qui porte déjà un ton lexical haut fixe :

(7) [sòʋé] « lave » ! (Rékanga 2006 :33)

(8) [lúgə́] « forge » !

Enfin, en kandè B32 (Baloka 2004), l'alternance tonale haut~bas que l'on observe au niveau du préfixe nominal et qui se double d'une opposition de sens déterminé/indéterminé au niveau du mot, s'explique simplement par la présence ou l'absence d'un augment tonal haut flottant dans la structure du nom. Concrètement, lorsque l'augment tonal est présent dans la structure du nom, son ton lexical haut flottant se réalise sur le préfixe nominal. Par contre, lorsqu'il est absent de la structure du nom, le préfixe nominal est réalisé avec son ton lexical bas fixe. C'est ce qu'on peut voir dans les exemples cités ci-dessous :

(9) [màkúlú...] « des pieds... » (Baloka 2004 :26)

(10) [máku'lù] « les pieds » (Baloka 2004 :vi)

2. Les tons intonatifs

C'est Fontaney (1984) qui, la première, utilise le terme de « intonational feature », en suggérant qu'il puisse en exister en téké B70, langue bantoue parlée au Gabon, mais également au Congo et en RDC. Puech (1987) en confirmera l'existence effective dans le téké parlée au Gabon, tandis que Rékanga (2006) en établira la nature flottante et montrera le rôle important qu'ils jouent dans la modification des tons lexicaux. Pour nous, les tons intonatifs sont les moyens tonals dont dispose l'intonation pour agir sur les tons lexicaux dans les langues bantoues du Gabon. Sans leur prise en compte, il est impossible au descripteur des langues bantoues du Gabon de rendre compte d'un certain nombre de faits tonals qu'on rencontre dans ces langues et que les tons lexicaux (fixes ou flottants) ne peuvent pas expliquer.

Les tons intonatifs sont au nombre de deux dans les langues bantoues du Gabon. Ce sont le ton intonatif haut (noté par /°h/) et le ton intonatif bas (noté par /°b/). Ils apparaissent aux marges gauche ou droite des structures tonales des unités morphologiques (thème verbal ou non-verbal et mot lexical) correspondant au mot phonologique dans les langues bantoues du Gabon. C'est ce qu'on peut voir dans les deux dérivations ci-après tirées respectivement du tsoغو B31 et du myènè-nkomi B11e :

(6) [ma [nde]] (tsoغو B31)
 | |
 H H
 (forme sous-jacente intermédiaire)

[ma [nde]]
 | |
 °b H H
 (insertion du ton intonatif /°b/ à la marge gauche de la structure tonale)

[ma [nde]]
 / |
 °b (H) H
 (association du ton intonatif /°b/ plus effacement du ton lexical/H/)
 => [màndé...] « elles sont... » (cl6)
 (cf. [màndé βátsi:n^à] « elles (les lances) sont sur la table »)

(7) [ʏɔŋga] (myènè-nkomi B11e)
 | |
 B H
 (forme sous-jacente intermédiaire)

[ʏɔŋga]
 | |
 B H °b
(insertion du ton intonatif/°b/ à la marge droite de la structure tonale)

[ʏɔŋga]
 | \
 B (H) °b
 (association du ton intonatif /°b/ plus effacement du ton lexical/H/)
 (autres règles)
 => [ɪʏɔŋgà...] « la lance » (cl5)
 (cf. [ɪʏɔŋgà pínó] « cette lance ». Litt : « la lance-ci »)

Dans l'exemple (6) du tsoغو B31 donné ci-dessus, le ton intonatif bas qui apparaît à la marge gauche de la structure tonale du mot verbal, modifie le ton lexical haut du préfixe verbal /ma+/ de classe 6. De son côté, le ton intonatif bas de l'exemple myènè-nkomi B11e en (7) rend compte de la modification du schème tonal /B-H/ du thème pour « arbre » qui devient /B-B/ dans un contexte où le recours à une règle de propagation du ton bas lexical adjacent pour expliquer le changement du ton lexical haut fixe final en un ton lexical bas fixe apparaîtrait comme une règle ad hoc, alors que les faits de réalisation tonale bas-haut sont régulièrement et largement attestés en myènè-nkomi (cf. [ɪnà] « un nom »; [yòyó yúnù] « viens ici! »; [pàwéɲàwé] « inutilement », etc.).

Le ton intonatif peut également modifier le schème tonal d'un mot fonctionnel, c'est le cas du relateur associatif (nà « et, avec ») dont le ton lexical bas est transformé en un ton haut par un ton intonatif haut inséré structurellement à la marge gauche de sa structure tonale dans l'exemple myènè-nkomi ci-après:

(8) [àyèndí ná myè] « il était parti avec moi »

Ici, on peut être tenté de croire que la modification tonale du relateur associatif (nà « et, avec ») s'explique plutôt par une règle de propagation progressive du ton lexical haut final du verbe, mais les faits montrent que ce point de vue ne peut pas être retenu pour le myènè-nkomi. En effet, il y a de nombreux exemples

qui présentent le relateur associatif avec son ton lexical bas fixe après un verbe se terminant avec un ton haut. On peut citer à titre illustratif l'exemple suivant:

(9) [èkéndá nà myé] «il part avec moi »

3. Conclusion

Ce texte s'est voulu une brève présentation des tons phonologiques qu'on rencontre dans les langues bantoues parlées au Gabon. L'élément nouveau ici par rapport à ce que l'on sait de l'analyse de la tonalité des langues bantoues en général, c'est la prise en compte de l'intonation dans l'explication de certaines modifications tonales du niveau lexical dont les tons lexicaux (fixes ou flottants) ne peuvent pas rendre compte.

Références

- Baloka, S., 2004, *Esquisse phonologique du kandè (langue bantoue du Gabon B32)*, mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo, Gabon.
- Fontaney, V I., 1984, « notes towards a description of Teke (Gabon) », *Pholia1*, Université Lyon2-CRLS, pp 47-70.
- Mavoungou, P.A., 1998, *Esquisse phonologique et morphologique du nda fa Parlé à Mandjaye*, mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo, Gabon.
- Ondo Mébiame, P., 1992, *De la phonologie à la morphologie du fang-ntumu parlé à Aboumezok (bantou A75)*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Belgique.
- Puech, G., 1987, « Tons structurels et tons intonationnels en téké », *Pholia2*, Université Lyon2-CRLS, pp 163-173
- Rékanga, J.P., 2006, *Eléments de tonologie des langues bantoues du Gabon*, Université Omar Bongo, Gabon, non publié.
- Rékanga, J.P., 2006, *Essai de grammaire myènè-nkomi (B11e)*, Université Omar Bongo, Gabon, en cours de rédaction.
- Rékanga, J.P., 2006, *Eléments de description du tsogo (B31)*, Université Omar Bongo, Gabon, en cours de rédaction.

Rékanga, J.P., 2001, *Essai de grammaire himba (langue bantoue du Gabon B36)*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Belgique.